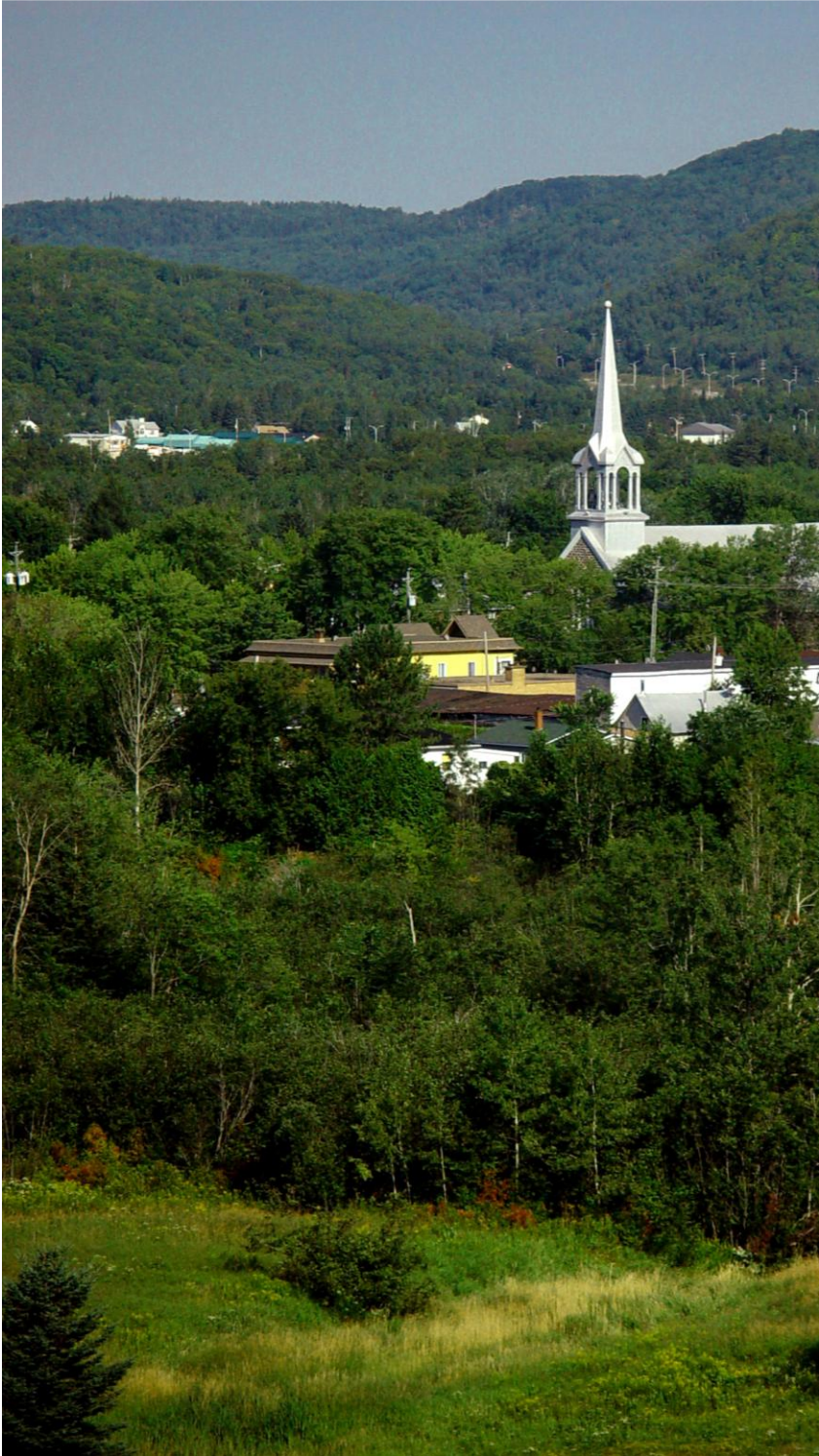


NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR

MRC DES
LAURENTIDES

2013

ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE



MRC des Laurentides

18 juillet 2013

1. PRÉAMBULE

Le présent document constitue un projet d'énoncé de vision stratégique, préalable à l'élaboration d'une nouvelle révision de son schéma actuel ; à terme, ce projet d'énoncé balisera l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de développement.

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à ses articles 2.3 et suivants, émet l'obligation pour une MRC de se doter d'un énoncé de sa vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social de son territoire.

2. NATURE ET PORTÉE DE L'ÉNONCÉ DE VISION

Un énoncé de vision stratégique dans le cadre de l'élaboration de notre nouveau schéma d'aménagement et de développement résume l'expression des grandes lignes directrices cohérentes que les représentants élus désirent donner à leur population et collectivité. Ces lignes directrices orienteront, dans un futur prévisible, les choix, les priorités, les actions et les règles en matière de développement économique, culturel, social et environnemental de la région et des communautés.

La vision est une représentation du futur souhaité proposant une convergence des efforts afin de pouvoir réaliser la finalité et les orientations de cette vision.

Basé sur les valeurs des collectivités de notre territoire, l'énoncé de vision s'adresse tant aux citoyens en général, qu'aux partenaires économiques, sociaux, communautaires, publics ou privés.

L'énoncé de vision balise l'élaboration du nouveau schéma d'aménagement et de développement dans une optique de développement durable : l'essentiel de ses propositions découle des intentions exprimées par les élus des municipalités composant la MRC des Laurentides, de même que des consultations publiques ayant eu lieu au printemps 2013.



3. PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX

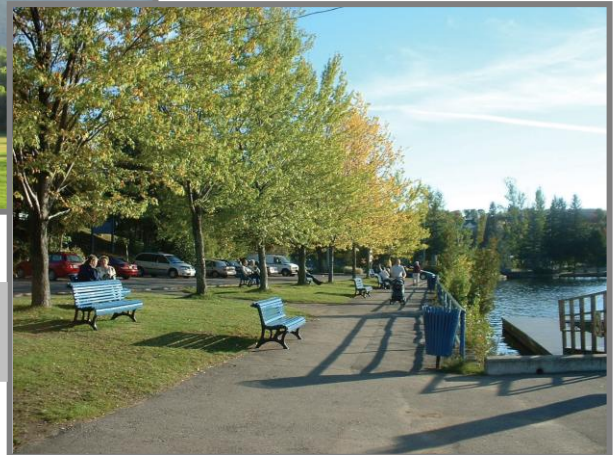
Une bonne compréhension des constats et enjeux liés au développement socio-économique, à nos milieux de vie et à notre environnement est essentielle à la formulation de notre énoncé de vision.

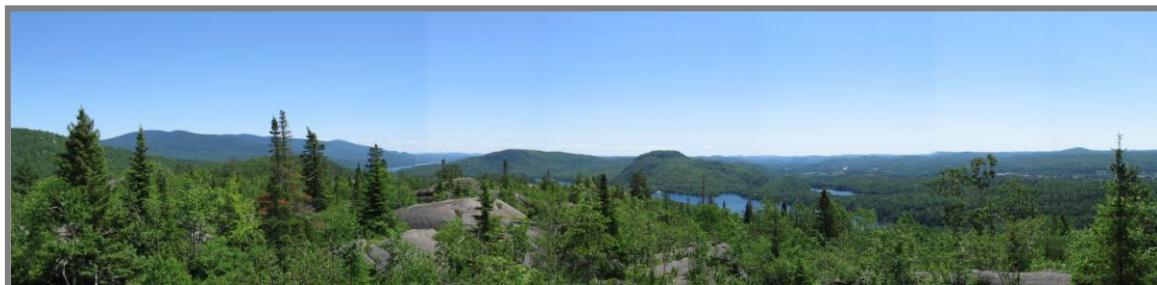
Le tableau suivant dresse une synthèse de ces constats et enjeux.

Secteurs	Constats	Enjeux
Développement économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une économie touristique et de villégiature ▪ Population moins active, chômage plus marqué ▪ Diplômation et scolarité déficientes ▪ Importance des travailleurs autonomes ▪ Agriculture principalement composée de petites entreprises, aux prises avec des problèmes de relève et de diversification des produits ▪ Retombées économiques incertaines de l'exploitation forestière ▪ Transport collectif et communications électroniques en développement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Optimisation du potentiel en tourisme ▪ Diversification économique ▪ Diplômation et persévérance scolaire ▪ Couverture du territoire par les communications électroniques ▪ Soutien aux travailleurs autonomes et retraités actifs ▪ Part accrue des déplacements par le transport collectif et le transport actif ▪ Maintien de la fonction agricole ▪ Gestion de la forêt publique et retombées sur le plan municipal et économique
Développement social et bien-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une importante population saisonnière ▪ Une population qui vieillit, une population active qui diminue ▪ Des municipalités de tout genre avec leurs caractéristiques, leurs problématiques ▪ Besoin accru en services de santé et sociaux : personnes âgées et jeunes familles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix de développement ▪ Vitalité des noyaux villageois ▪ Offre de logements selon les clientèles ▪ Réponse à la demande en services de santé et sociaux, face à une démographie changeante ▪ Renforcement (culture effacée) des valeurs communautaires



*Ferme à Mont-Tremblant
Promenade sur la rive du lac des Sables
Sainte-Agathe-des-Monts*





Secteurs	Constats	Enjeux
<p>Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombreux plans d'eau de qualité et richesse faunique exceptionnelle ; ▪ Problématiques de cohabitation entre les activités d'exploitation des ressources naturelles et certaines activités contraignantes avec des secteurs habités ; ▪ Implantation sur tout le territoire de la collecte-transport des matières récupérables, de gros rebuts ▪ Un pourcentage important de matières éliminées pourraient être réutilisés, recyclés ou transformés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection à long terme des milieux naturels et des écosystèmes sensibles ▪ Maintien de la qualité des plans d'eau ▪ Cohabitation harmonieuse entre les activités du secteur primaire et autres activités plus contraignantes, et les secteurs habités ▪ Consolidation des efforts pour la réutilisation et la récupération des matières résiduelles
<p>Développement culturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une identité vague et peu valorisée ▪ Retombées économiques en culture les plus fortes et présence du plus grand nombre d'artistes professionnels, à l'échelle des Laurentides ▪ Faible coordination entre les municipalités ▪ Investissement faible en comparaison avec l'investissement en loisirs ▪ Difficulté de financement de nouvelles activités culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection et mise en valeur des paysages identitaires et du patrimoine culturel ▪ Soutien accru des arts et de la culture ▪ Intégration plus soutenue de la culture à l'offre touristique ▪ Participation citoyenne accrue à la vie culturelle.



*Centre d'exposition sur l'événement culturel «1001 Pots» à Val-David
Église de Saint-Faustin-Lac-Carré, un des joyaux du patrimoine religieux des Laurentides*

4. L'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE

La MRC des Laurentides, notre région, confirme sa vocation de villégiature par excellence au Québec, en :

- *démontrant un leadership reconnu dans l'art de vivre en milieu rural, urbain et de villégiature ;*
- *maintenant un sain équilibre entre la diversité de son économie, la vitalité de ses villages et la pérennité de ses ressources naturelles dans une perspective de développement durable ;*
- *en offrant des environnements favorables aux saines habitudes de vie et à la préservation de nos écosystèmes naturels.*

Notre région, cœur des Laurentides, est une destination privilégiée pour venir s'y établir en permanence.

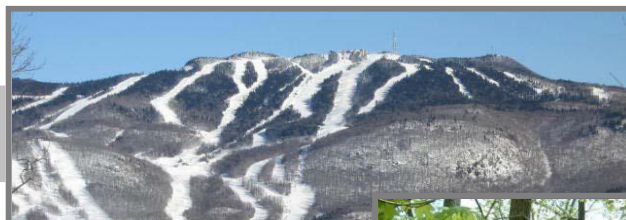


*Rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant
Parc linéaire « Le P'tit Train du Nord »
Val-David*

5. FONDEMENTS DE NOTRE ÉNONCÉ DE VISION

- **L'art de vivre dans notre région**, prend tout son sens à travers une richesse économique améliorée, une cohésion sociale (équité, sécurité, valeurs partagées), un sentiment d'appartenance et une identité renouvelée que l'on retrouve dans nos communautés. Cette qualité de vie amène un nombre grandissant de jeunes familles et de petites entreprises dynamiques à demeurer dans leur région natale, où à venir s'y établir en permanence.
- **Un niveau de vie avantageusement comparable à celui de l'ensemble du Québec** se caractérise par une création accrue d'emplois stables et rémunérateurs. Le maintien d'un niveau de vie plus enviable chez nos résidents est notamment attribuable à l'émergence d'une **2e économie** en appui à l'industrie touristique, à la foresterie, et au bioalimentaire, le tourisme demeurant un pourvoyeur majeur d'emplois.

*Station Mont-Tremblant
Ferme à Brébeuf
milieu forestier*



Le développement de la « 2e économie » dans la MRC des Laurentides

Le concept de la 2e économie réfère à l'amplitude des changements structurels ayant affecté les économies développées au cours des dernières décennies (The Second Economy, W. Brian Arthur). C'est l'usage massif des Technologies de l'Information et des Communications (TIC) qui mène obligatoirement à un changement de paradigme, soit notamment au niveau de la production de biens et de services c'est-à-dire l'usage accru du capital au détriment de la main d'œuvre. L'état actuel de certains secteurs névralgiques de la MRC des Laurentides (tourisme, foresterie, agriculture) nécessite une assistance et un suivi rigoureux pour faciliter ce transfert. Le CLD des Laurentides a assumé pleinement son rôle de leader dans la diversification de la base économique.

La MRC dispose d'une combinaison gagnante en termes de localisation géographique, de ressources naturelles et de ressources humaines composées d'un mixte unique de jeunes et de têtes grises (les jeunes retraités). Une « Vision à long terme » commune permettra d'accéder à un positionnement de leader en développement économique régional. Les TIC éliminent certes des emplois, mais la transformation des biens sous l'égide des TIC accroît considérablement la qualité des investissements et des emplois qui en découlent. Des interventions ciblées du CLD dans la chaîne de valeurs de la production au niveau de l'agriculture, de la forêt de proximité et du tourisme résulteront par la création d'emplois de qualité et d'un enrichissement collectif.

La structure de la 2e économie prend racine dans le développement en aval des ressources naturelles et le savoir-faire propre à nos milieux, dans un contexte de diversité accrue de secteurs d'activités économiques ciblés, et de leur localisation géographique sur notre territoire :

- le secteur manufacturier et para-industriel, autrefois marginal, tend vers un poids de 10 % de l'ensemble des emplois disponibles dans notre région; le bassin d'une main-d'œuvre qualifiée à proximité, la qualité de vie laurentienne offerte à un coût concurrentiel, l'accès sans restrictions aux *Technologies de l'Information et des Communications* (TIC) sur l'ensemble du territoire, l'accompagnement du CLD des Laurentides aux entreprises innovantes, de même que l'offre de terrains dédiés aux activités de transformation au sein de parcs d'affaires et de zones artisanales de nos villages, se révèlent d'avantageux facteurs de localisation pour l'entreprise innovante de calibre national, voire mondial;
- les activités à valeur ajoutée issues de la forêt et du bioalimentaire ont pris un essor significatif, grâce à la diversification des productions et de l'exploitation de débouchés axés sur l'entreprise de transformation à haute valeur ajoutée localisée dans nos villes et villages;
- dans cette perspective, l'agriculture offre une gamme variée de produits locaux distribués dans le réseau des marchés publics, des magasins d'alimentation et de la restauration de gastronomie; l'agrotourisme est devenu une activité névralgique en complémentarité au tourisme et à la villégiature;
- un créneau d'entreprises innovantes provenant des TIC renouvelle le secteur manufacturier et celui des services moteurs, le tout dans l'optique de la conception, du développement et de la mise en marché de produits avant-gardistes, et de percées dans les technologies associées à l'économie verte (constructions vertes avec matériaux et services en région, savoir-faire des technologies environnementales, produits de la forêt écoresponsables).



*Ferme aux Petits Oignons
Ferme de la Colline*



*Structures en Bois Rond Harkins
à Saint-Faustin-Lac-Carré*



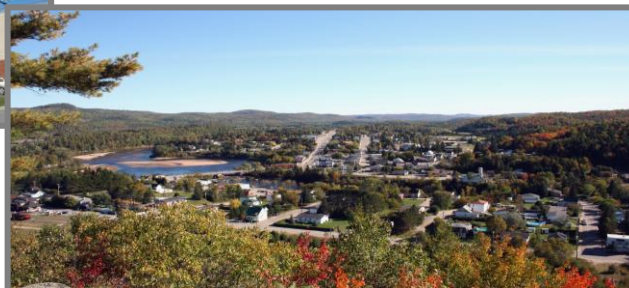
➤ **Une offre de services et des aménagements contribuant à notre qualité de vie et à notre santé**

La population locale bénéficie d'une offre de services accessible et diversifiée qui répond notamment aux préoccupations des jeunes familles et aux personnes à mobilité réduite :

- la population plus âgée bénéficie de la majorité des services sociaux et de santé à domicile où à proximité de leurs milieux d'origine;
- les jeunes retrouvent dans les pôles de Sainte-Agathe et de Mont-Tremblant des services d'éducation postsecondaire de qualité;
- le logement et la résidence sont plus accessibles économiquement pour le ménage à faible et moyen revenu, plus particulièrement chez les jeunes qui désirent fonder une famille et trouver un emploi de qualité;
- les populations rurales profitent de la présence de petits commerces de services de proximité dans les villages, ainsi que des retombées tangibles de la mise en valeur locale de leurs ressources agroforestières.



*Hôpital de Sainte-Agathe-des-Monts
Municipalité de Labelle
vue de la montagne du Dépôt*



Les villes et villages d'importance procurent à leur population un environnement bâti, des aménagements et un transport collectif incitant le citoyen vers de saines pratiques (ex. vélo, marche) plus bénéfiques à sa santé et la qualité et sécurité de son environnement immédiat. Basé sur une approche d'urbanisme durable, le réseau piétonnier et cyclable y est conçu de manière à offrir un réseau de déplacement utilitaire et sécuritaire entre les quartiers résidentiels et les pôles de services et d'emplois, tout en étant rattaché au grand réseau récréotouristique régional.

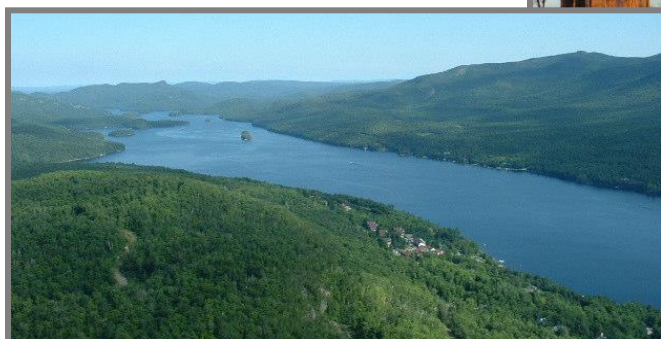
Aussi, de plus en plus de jeunes familles établissent domicile en permanence sur notre territoire, car ils y trouvent des emplois de qualité et un environnement propice à l'éducation et aux loisirs de leurs enfants ; ils bénéficient notamment d'un réseau intégré de services en loisirs et culture à des coûts abordables.



➤ **Une qualité de l'environnement assuré pour les générations futures**

Le maintien d'un environnement de qualité demeure l'un des défis majeurs pour le développement durable et à long terme de notre région, laquelle sous-tend pour une région touristique et de villégiature comme la nôtre, la protection de la qualité de l'eau de lacs, des paysages, de nos forêts et de nos écosystèmes fragiles (milieux humides, habitats pour la faune et la flore).

La protection et les efforts de mise en valeur de nos milieux naturels et de l'environnement général de nos résidents, se poursuivent afin de maintenir notre cadre naturel et de vie des plus attractifs.



Eu égard à leurs impacts potentiels (bruit, poussière, odeurs, sécurité, valeur foncière) sur la qualité de vie quotidienne des résidents, les implantations et la gestion des activités d'exploitation des ressources naturelles (mines, carrières, sablières, exploitations forestières), et autres activités non résidentielles contraignantes sont implantées et gérées de manière à assurer une cohabitation harmonieuse avec leurs environnements habités : des mesures concertées entre le milieu municipal et gouvernemental assurent la quiétude des résidents et villégiateurs, tant en terres privées que sur les terres du domaine de l'État.



➤ **Un territoire propice à la création artistique et à la vitalité culturelle**, où artistes et artisans, administrations municipales et publiques, organismes, résidents et touristes contribuent à faire de la culture un apport très significatif au développement économique régional

- notre MRC continue à se démarquer avantageusement par une création soutenue des emplois dans le domaine culturel, et un indice de rémunération moyenne des emplois culturels supérieur à la moyenne de la région des Laurentides;
- évolution de l'offre culturelle et de ses structures d'accueil au rythme de la croissance démographique, contribuant à l'accroissement de la richesse collective;
- la population développe avec sa collectivité immédiate de villes et villages un fort sentiment d'appartenance à travers l'animation culturelle dont elle est partie prenante.

*Spectacle en plein air
au parc Lagny
à Sainte-Agathe-des-Monts*



Notre population jouit d'un cadre de vie distinctif au cœur des Laurentides, où il fait bon vivre dans un environnement de paysages, de lacs et forêts, et d'un patrimoine bâti revalorisé qui fait la fierté de noyaux villageois.



*Festival de Blues
Station Mont-Tremblant*

6. DÉFIS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les principaux défis à considérer dans l'élaboration du nouveau schéma d'aménagement se résument comme suit :

- notre région a su relever le défi de l'art de vivre en milieu rural; le milieu municipal et gouvernemental offre des conditions d'accueil propices aux investissements, dans le respect du cadre de vie et de l'environnement
- notre région demeure le chef de file en matière d'aménagement durable du territoire et d'innovations appliquées au domaine de la gestion durable de la forêt et de la villégiature,
- notre région s'est dotée d'un nouveau schéma d'aménagement et de développement qui permettra d'optimiser les différentes activités humaines sur le territoire, en accord avec les orientations nationales et municipales et,
- notre région a su moderniser la gouvernance municipale, notamment par l'implication active du milieu dans les grands dossiers de développement et d'aménagement sur son territoire, et la décentralisation de services gouvernementaux.



*Zone agricole dynamique bordée par
la rivière Rouge, à Brébeuf
et milieu forestier*